

MENTION

METIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

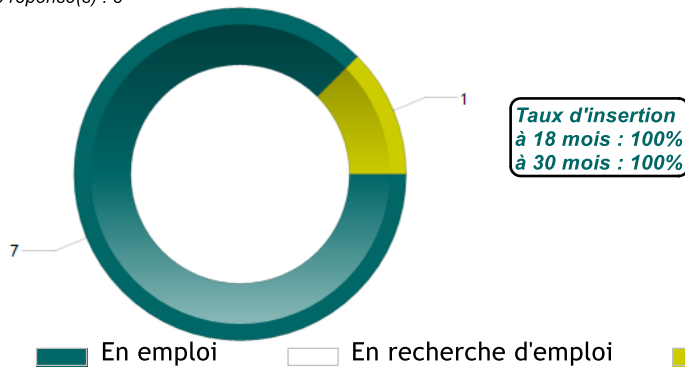
PARCOURS

GESTIONNAIRE DES DECHETS

— DEVENIR DES DIPLOMES —

Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2021,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2022,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Taux d'insertion  
à 18 mois : 100%  
à 30 mois : 100%

En emploi

En recherche d'emploi

Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Animateur de prévention des déchets
- Chargé d'exploitation
- Chargé de projet déchet économie circulaire
- Coordinateur déchetterie
- Responsable qualité système et environnement
- Responsable territoire
- Technicien de Suivi Agronomique et d'exploitation

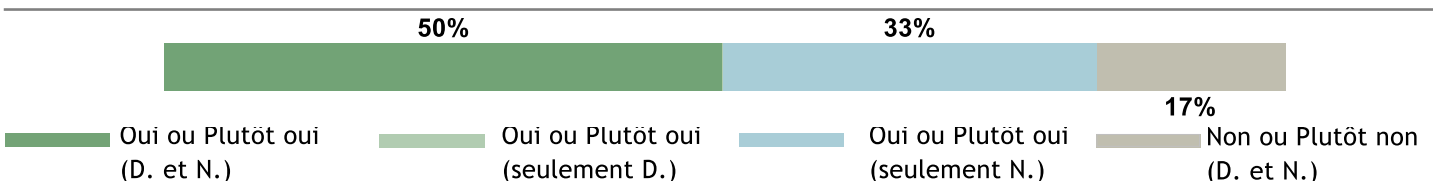
— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 6



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



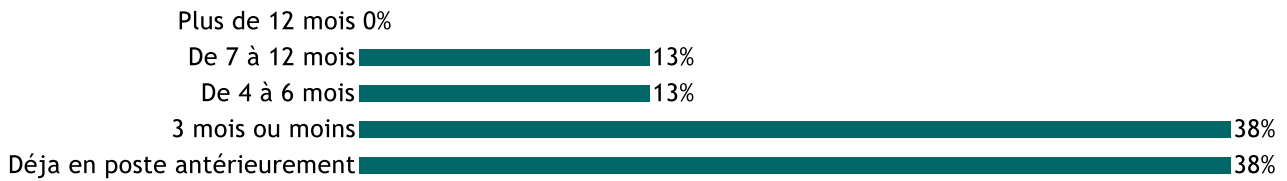
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 50 %
- Candidature spontanée 17 %
- Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 17 %
- Suite à un stage 17 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 8



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

Nombre de réponse(s) : 8



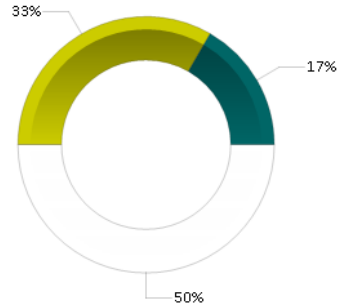
**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

## Statut

Nombre de réponse(s) : 6



Cadre    Technicien    Employé

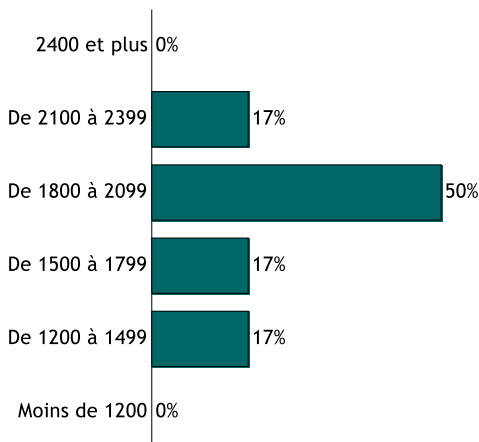
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 8



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)    Nombre de réponse(s) : 6



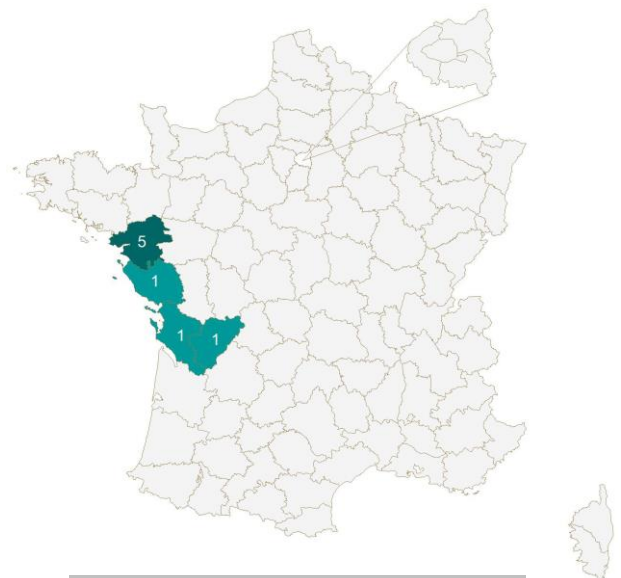
**Salaire médian : 1854 euros**

**Salaire moyen : 1802 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 8



**Emplois à l'étranger: 0**